**AG extraordinaire du RECMUS**

**08 mai 2015, 11h30**

**Z7-4003**

**1- Ouverture de la réunion**

**2- Nomination du praesidium et secrétaire d’assemblée**

Présidente de l’assemblée: Farah Lizotte

Secrétaire d’assemblée: Claudia Beaurivage

Pierre-Olivier Lahaie fait la proposition. Audrey Champagne appuie la proposition.

**3- Lecture et adoption de l’ordre du jour**

 Pas de modification possible. Adoption non nécessaire.

**4- Présentation de la situation**

Visionnement du vidéo de la présentation de M. Charles de Ste-Marie filmée lors de l’AG spéciale du  28 avril 2015.

Lecture des dernières questions des étudiants ayant été posées le 28 avril 2015 et des réponses de M. Charles de Ste-Marie car le vidéo a coupé avant la fin.

**5- Plénière/période de discussion**

Pierre-Olivier Lahaie propose une plénière de 15 minutes. Audrey Champagne appuie.

Pierre-Olivier Lahaie: Besoin de clarification, on donne déjà 8$ à la fondation: est-ce que cet argent va aller à la même place?

Farah Lizotte: On ne passe pas de 8 à 10$, ce sera 18$ en tout qu’on donnera. La différence est que le 10$, on va pouvoir choisir à quoi il va servir (2 options: bourses aux études supérieures, simulation clinique). Cela fait partie de la campagne majeure de financement.

Audrey Champagne: Est-ce qu’on pourrait choisir de financer un nouveau plan d’action, un nouveau projet?

Farah Lizotte: Non, chaque Faculté a choisi les projets qui allaient être financés par cette campagne. En tant que Faculté, les 2 projets financés sont les bourses aux études supérieures et le laboratoire de simulation clinique.

Pierre-Luc Turcotte: Est-ce possible de nommer les 2 choix et de nommer la proposition?

Farah Lizotte: Les 2 projets sont les bourses aux études supérieures et le laboratoire de simulation clinique. La proposition est de se prononcer pour ou contre l’instauration d’un FINO (Frais institutionnel non obligatoire) de 10$ sur la facture des étudiants du RECMUS.

Anna Akuri: Si on choisit le laboratoire de simulation, est-ce que je pourrais choisir que mon 10$ va aux bourses aux études supérieures?

Farah Lizotte: Non, on doit se prononcer en tant qu’association et cibler ce à quoi le 10$ va servir de manière générale. L’autre option, si on refuse l’instauration des FINO de 10$, est que toi tu donnes de l’argent en ton nom personnel à la fondation et tu pourras choisir à quel projet il va aller.

Roddy Hiram: Est-ce que vous avez une idée du nombre d’étudiants à la FMSS?

Farah Lizotte: 624 étudiants dans le RECMUS, pour la FMSS au complet je ne sais pas. Pour la FMSS au complet, cette campagne de financement représente 70 000 à 100 000$ chaque année.

Roddy Hiram: Donc chaque année, on donne 100 000$. Disons que tu fais un Ph.D. de 5 ans, pendant ce temps on va avoir donné l’équivalent de 500 000$ pour les projets. Est-ce que c’est à nous de financer cela?

Anna Akuri: Elle demande de pencher pour l’option des bourses, c’est pour les étudiants. C’est pas a nous de financer le laboratoire de simulation clinique.

Benoit Denhez: Le département de physiologie bénéficierait aussi du laboratoire de simulation clinique.

Audrey Champagne: Ne pas oublier que le RECMUS couvre aussi les étudiants en sciences au département d’anatomie et biologie cellulaire, je n’ai pas accès au laboratoire de simulation, mais les étudiants en sciences cliniques ont le droit au programme de bourses. Les bourses touchent la totalité de nos membres et pas le laboratoire de simulation.

Pierre-Olivier Lahaie: On pourrait tu juste augmenter notre contribution à la fondation pis après faire une demande qui nous permettrait de financer le projet qu’on veut?

Farah Lizotte: Je ne sais pas, on pourrait peut-être demander si on peut laisser ça dans le fond général et pas qu’il soit attribué à un de ces 2 projets. Il faudrait s’informer.

Roddy Hiram: Est-ce qu’on pourrait imposer une condition à l’Université qui serait de mieux définir la facture en ligne et d’offrir réellement l’option de choisir de donner ou pas le 10$. Il faudrait une case que l’on pourrait cocher.

Farah Lizotte: Charles de Ste-Marie en a parlé, c’est en démarches, mais possiblement pas pour septembre. Le RECMUS peut toutefois s’engager à envoyer un mail pour vous dire comment enlever les FINO de votre facture.

Pierre-Luc Turcotte: N’y aurait-il pas une proposition possible d’attendre que le processus soit plus simple avant de se positionner sur la question?

Audrey Champagne: Charles de Ste-Marie disait que peut importe comment c’est fait ou inscrit sur la facture, si tu ne veux pas le payer tu ne le payes pas. Tu n’as qu’à soustraire le montant du FINO sur le montant que tu as à payer et il n’y aura pas d’intérêts ou de pénalités.

Roddy Hiram: C’est pour ça que je dis que ça doit être clair. Les étudiants doivent savoir qu’il est possible de ne pas donner.

Emanuel Paré: Modifier le système pour changer la façon que ça fonctionne présentement, c’est un long processus. J’avais demandé, à Charles de Ste-Marie, dans quel cadre temporel est-ce que ces frais allaient nous être demandés. Il avait répondu que la campagne majeure de financement termine en 2018 et qu’après cela, il faudra nous redemander la permission. Ce ne sont pas des frais à durée indéfinie.

Salah Boudjadi: J’aimerais que l’on ait la possibilité de cocher notre acceptation ou notre refus  pour ces FINO sur notre facture en ligne.

Anna Akuri: J’appuie les propos de Salah. Il faut que l’on puisse être actifs et pas passifs là dessus.

Étudiante de Longueuil: Comment retirer ces frais de notre facture? Est-ce que quelqu’un là déjà fait et comment?

Pierre-Olivier Lahaie: Il faut appeler ou se rendre au centre de services, leur demander ce que vous voulez enlever, mais ce ne sont pas tous les frais qu’ils peuvent être enlevés. Habituellement, c’est déduit de votre prochaine facture. Ce n’est pas vrai que vous pouvez payez vos frais en partie (enlever le 10$ du montant total), vous allez payer des intérêts.

Emanuel Paré: Je n’ai pas payé d’intérêts quand je l’ai fait, j’ai déduis les frais du montant total de ma facture.

Audrey Champagne: Pierre-Olivier, peut être les frais que tu as fait enlevés n’étaient pas des FINO.

Pierre-Luc Turcotte: Pourquoi ce n’est pas à nous de décider comment formuler la proposition?

Farah Lizotte: La proposition va être effectivement proposée par l’assemblée mais telle que suggérée par l’Université. C’est un processus différent des autres assemblées, toutes les autres associations ont fait comme cela.

Pierre-Luc Turcotte: Donc si on ne fait pas de proposition, on peut ne pas voter dessus?

Farah Lizotte: On peut la proposer et se positionner contre, mais on ne peut pas ne pas la proposer.

Anna Akuri: Je propose de faire une autre AG pour décider de la manière de facturer (cocher ou pas)

Farah Lizotte: Ce n’est pas de notre ressort, on peut par contre chialer contre la façon que c’est facturé mais on peut pas imposer la façon de faire à l’Université.

Roddy Hiram: L’argent que l’on donne déjà à la fondation, est-ce qu’ils l’utilisent présentement pour ces 2 projets?

Farah Lizotte: L’argent donné présentement va à la Fondation de l’Université et pas à la FMSS. L’argent qu’on donne présentement, on ne sait pas il va où.

**Emanuel Paré propose l’ajout de frais institutionnels non obligatoires (FINO) de 10$ sur la facture des étudiants du RECMUS.**

Audrey Champagne appuie.

Discussion de la proposition:

Pierre-Olivier Lahaie: Je suis contre le fait de donner 10$ pour ces 2 projets-là seulement. Je suis prêt à donner plus d’argent à la fondation mais contre le fait de cerner ces 2 projets en particulier.

Émanuel Paré: Quand on regarde au niveau de toute l’Université, nos programmes sont ceux qui coûtent pas mal le plus cher (laboratoires, équipements, personnel). Il faut garder en tête que l’argent est investi dans les cours et dans les programmes, donc nous on reçoit une proportion plutôt élevée par étudiant si on compare avec d’autres programmes plus administratifs par exemple (où il y a seulement des cours en classe).

Pierre-Olivier Lahaie: Je suis d’accord avec toi, raison de plus de donner à la fondation et non pas à ces 2 projets ciblés.

Audrey Champagne: Il faut aussi faire des calculs. Si on donne à un projet X, il y a d’avantage d’argent de la fondation qui n’ira pas financer ces projets.

Salah Boudjadi: C’est bien de faire des concessions mais les étudiants, on paye déjà des frais de scolarité. L’université doit aller chercher l’argent ailleurs.

Emanuel Paré: Si on compare les universités québécoises aux autres universités canadiennes ou américaines, les étudiants donnent beaucoup moins d’argent à leur université. Il serait intéressant de se rapprocher des autres universités qui nous entourent. Pour ce qui est de la clarté de la facture, chaque étudiant est responsable de comprendre sa facture.

Marie-Pier Thibault demande le vote.

Appuyé par Émanuel Paré.

**6- Vote sur l’ajout des frais optionnels de 10$ à la facture des étudiants du RECMUS**

Pour: 3

Contre: 9

Abstentions: 2

La proposition n’est pas acceptée.

Roddy Hiram: Si vous (CE du RECMUS) avez un rapport à faire à la FMSS, il faut leur dire que nous ne nous sommes pas positionnés contre le fait de donner de l’argent. Mais c’est la manière de le faire. Ça ressemble à une obligation. Quand il y aura un onglet nous permettant de décocher, nous serons ouverts à le faire.

Pierre-Luc Turcotte: Longueuil est d’accord avec le commentaire.

**7- Si oui, vote sur l’utilisation par la faculté de 10$**

**8- Levée de l’assemblée**

L’assemblée est levée par épuisement de l’ordre du jour.​